



Marche nocturne & animations :
Le départ de la « marche des 7 trouilles » rue Marcel André

Photo Est Républicain

DÉFILÉ DE SAINT NICOLAS : Les bénévoles se sont mobilisés les samedis pendant plusieurs semaines pour préparer le char et les illuminations de la Saint Nicolas.

C'est devenu une tradition : dès l'automne, les bénévoles se retrouvent chaque samedi pour concevoir le char de Saint-Nicolas. La direction artistique est assurée par Christian Clément et Philippe Muller, qui ont imaginé la décoration. Cette année, le thème choisi était «Jurasick Parc». Des dinosaures animés par des moteurs et un volcan crachant des flammes ont pris place sur le char en direction de la salle des fêtes, où il a été accueilli par un petit feu d'artifice.



MARCHE DES 7 TROUILLES : A l'occasion d'Halloween, six jeunes du village avec l'aide du Foyer rural se sont mobilisés pour organiser une « marche des 7 trouilles », un « parcours de l'épouvante ».

Depuis septembre, Tom, Nino, Kilian, Lana, Mahé et Mathéo ont relancé la « Marche des 6-Trouilles » pour animer le village à Halloween. Avec le soutien du Foyer Rural, ils ont organisé une exposition effrayante à l'ancienne école et une marche nocturne dans la forêt, agrémentée de décorations et d'animations.

L'événement a été un succès : le 30 octobre, plus de 200 visiteurs ont admiré les créatures effrayantes, et le lendemain, plus de 600 participants ont exploré la forêt avant de savourer une soupe au potiron ou un chocolat chaud offert par le Foyer Rural.

BIENTÔT EN 2025...

- » **Samedi 25 janvier de 09h30 à 11h30 :** café des parents - échangeons sur le harcèlement scolaire. Au café des 7 sources
- » **Vendredi 31 janvier à partir de 18h30 :** Discussion sur le thème du village. Au café des 7 sources.
- » **Samedi 15 mars à partir de 8h30 :** Opération de nettoyage collectif « J'aime la nature propre ». Rendez-vous à la ferme.
- » **En février et mars :** ateliers «greffe» et «plantations» avec la commission embellissement.

L'équipe de la CAS de CHOLOY MÉNILLLOT vous informe qu'une prochaine livraison de fioul se fera en janvier 2025. Si vous souhaitez être livré(e) à cette période, merci de bien vouloir retourner à la mairie jusqu'au 24 janvier 2025 inclus, le coupon réponse ci-dessous entièrement complété.

NOM : Prénom : N° de Téléphone :

Adresse :

Quantité de fioul souhaitée :

LE COIN DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles discrets mais indispensables participent activement à la vie de la commune :

- ✓ Pour la distribution des lettres d'information : grâce à vous, chacun peut être informé des actualités de la commune.
- ✓ Pour les chantiers participatifs : le fleurissement et les plantations, le désherbage, le nettoyage du village, vous nous aidez à maintenir un cadre de vie propre et agréable.
- ✓ Pour la fabrication du char de la Saint-Nicolas : une tradition précieuse qui perdure grâce à votre créativité.
- ✓ Pour le marquage des coupes de bois : une tâche essentielle pour la gestion et l'entretien de notre forêt communale.
- ✓ Pour les actions du CAS (Commission d'Action Sociale) : les visites maintiennent le lien auprès de nos aînés.
- ✓ Pour les animations dans le village au Café des 7 sources et avec le Foyer Rural.

Sans votre temps et votre énergie, notre village ne serait pas le même.

VOITURES VENTOUSES

Une voiture ventouse est un véhicule stationné trop longtemps sur la voie publique, parfois plusieurs semaines, sans être déplacé, s'appropriant de façon abusive les places disponibles au détriment des autres riverains.

Que dit la réglementation.

D'après l'article R. 417-12 du Code de la route, un stationnement est considéré comme abusif après 7 jours consécutifs au même emplacement.

Quels sont les risques encourus ?

Si un véhicule est identifié comme une voiture ventouse, les propriétaires s'exposent à un enlèvement du véhicule avec mise en fourrière et verbalisation.

COMMANDE DE FIOUL

Choloy-Ménillot



Cérémonie des vœux :
Mardi 14 janvier
18h30 à la salle des fêtes

Bonne et heureuse année 2025 !

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

À l'aube de cette nouvelle année, j'ai le plaisir de partager avec vous les actions menées en 2024, les réussites et les avancées, ainsi que l'engagement précieux des élus et bénévoles qui ont activement contribué à la vitalité de notre village et au renforcement des liens qui nous unissent.

En 2024, notre village a su maintenir son dynamisme et offrir des moments de convivialité qui ont rassemblé tous les habitants : le marché campagnard, la brocante, la fête de la musique, la marche des 7 trouilles, les festivités du 13 juillet, l'opération « J'aime la nature », le repas des anciens, la Saint-Nicolas et les chantiers participatifs...

La cérémonie des vœux sera l'occasion d'échanger sur la vie de notre commune et ses projets à venir, mais aussi d'honorer celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour notre bien-être collectif.

CÉRÉMONIE DES VŒUX : MARDI 14 JANVIER À 18H30 À LA SALLE DES FÊTES

Sur le plan communal, l'année 2024 a comporté son lot de défis : l'instabilité politique a ralenti les dotations et les subventions aux communes, menaçant ainsi nos budgets à venir. Tout cela ne doit pas nous empêcher d'avancer avec volontarisme et de poursuivre nos projets malgré l'adversité.

2024 nous a apporté aussi une grande source de satisfaction avec l'installation de la halle photovoltaïque à la salle des fêtes qui, au-delà de ses bienfaits écologiques, contribue à l'aménagement d'un espace naturel, accueillant tous les usagers autour de la salle des fêtes et de l'aire de jeux.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'investissement constant de nos employés communaux, des enseignants et agents de l'école, des élus et des membres du CAS, qui œuvrent sans relâche pour la vie et la gestion de notre commune.

Pour 2025, je formule le vœu que nous sachions nous rassembler pour aller de l'avant, malgré nos différences et nos préoccupations, afin de préparer ensemble un avenir commun dans un village où il fait bon se retrouver.

"... seul, on peut aller plus vite, mais ensemble, on va plus loin..."

Au nom du conseil municipal, de la CAS et du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour une année 2025 pleine de bonheur et d'accomplissements.

Pour l'équipe municipale et le CAS,
Pierre VARIS



n°5
Janvier 2025



MARIE NOËLLE BASTIEN :
Des grandes vacances bien méritées

A l'occasion de la cérémonie des vœux, la commune s'apprête à saluer le départ en retraite de Marie-Noëlle Bastien. Mais pour nous tous, elle est d'abord Mano !

Appréciée des enfants comme des parents, Mano a d'abord exercé en tant que directrice de l'école des 7 Sources de 2004 à 2022 avant de prendre la tête du regroupement scolaire.

Active au sein du Foyer Rural, elle a joué un rôle central dans l'organisation de nombreux événements qui ont rythmé la vie de notre village : le « Feu aux Planches », ainsi que la marche des « 6-Trouilles ».

Mano a su tisser des liens solides entre les habitants, créant un esprit de convivialité et de partage au sein de la commune. Nous tenons à lui adresser un immense merci pour son implication et son dévouement sans faille. Vous pouvez lui laisser un message sur un livre d'or qui sera disponible lors de la cérémonie des vœux puis à la mairie jusqu'au 22 janvier.

INFO-CONTACT

MAIRIE DE CHOLOY-MÉNILLLOT
1 rue Marcel André 54200 Choloy-Ménillot
SÉCRÉTARIAT TEL : 03 83 43 38 04
URGENCE TEL : 06 52 42 90 68
mairie@choloy-menillot.fr - www.choloy-menillot.fr
Application Intramuros

ÉQUIPE ÉDITORIALE

COMMISSION COMMUNICATION : Alexandre BROCHET, Rachel BONTEMS, Guy GEHIN et Pierre VARIS

RÉTROSPECTIVE 2024

- 14 janvier Après-midi jeux de société et galettes des rois.
- 15 janvier Voeux de la mairie.
- 7 février Conférence : botanique amoureuse.
- 16 mars « J'aime la nature propre » - ramassage collectif de déchets.
- 5 avril Repair'café - atelier le 5 avril et le 24 mai.
- 18 mai Marché campagnard et troc aux plantes.
- 25 mai Chantier participatif - fleurissement du village.
- 31 mai Accueil des nouveaux habitants.
- 27 juin Congrès national du MRJC du 27 au 30 juin.
- 28 juin Fête patronale jusqu'au 3 juillet
- 2 juillet Fête de l'école.
- 4 juillet Réunion publique - rue de Foug.
- 13 juillet Fête nationale à la salle des fêtes avec feu d'artifice et bal.
- 15 juillet Début du chantier jeunes.
- 8 août Ateliers, spectacles, contes... du 8 au 10 août au café.
- 15 septembre Vide grenier.
- 5 octobre Marche des «mille pattes» entre Domgermain et Choley.
- 30 octobre Expo de l'épouvante et marche des 7 trouilles le 31.
- 3 novembre Troc aux plantes.
- 22 novembre Soirée beaujolais et concert au café.
- 7 décembre Repas des anciens.
- 8 décembre Défilé de la Saint Nicolas et feu d'artifice.

Le café des 7 sources est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 21h30 et propose aussi des concerts, spectacles et animations.

Environnement :

Aménagement du Cimetière

L'amélioration du cimetière communal est en cours pour offrir un espace plus accueillant et fonctionnel.

Le Jardin du Souvenir, destiné à accueillir les cendres des défunts en dispersion, fera l'objet d'une rénovation complète. Un réaménagement paysager et la mise en place d'un nouvel espace de recueillement permettront d'améliorer le site.

En complément du columbarium, la commune proposera des caveaux cinéraires de dimensions 50x50 cm. Ces structures permettront d'accueillir les urnes funéraires et répondent à la demande croissante de solutions d'inhumation des cendres.

Enfin, dans une volonté de modernisation et de gestion optimisée, la commune poursuit l'informatisation des concessions.

Projet de rénovation

SYNDICAT SCOLAIRE : Suite à la fusion des écoles et à l'augmentation des effectifs, le syndicat souhaite engager un projet de rénovation thermique et fonctionnelle du groupe scolaire.

Les bâtiments actuels souffrent de faibles performances énergétiques, entraînant des coûts de chauffage élevés et un inconfort thermique. De plus, la ventilation des salles n'est plus efficace ce qui dégrade la qualité de l'air et les conditions d'apprentissage.

Enfin, suite à l'augmentation des effectifs, une amélioration de l'isolation phonique et une réorganisation des locaux sont nécessaires.

L'objectif est d'optimiser les salles de classe et de créer des lieux adaptés aux besoins des élèves et du personnel éducatif.

Les travaux seront étalés dans le temps en fonction des périodes d'occupation des locaux et des financements reçus.

C'EST PARTI POUR 2025

Au programme 2025 : état d'avancement des projets communaux.

» **Aménagement de la rue de Foug :** Amorcé en 2024, le projet est en attente de validation par le département. La réunion publique a permis de corriger quelques points techniques suite aux remarques des riverains. Durant le premier semestre, des rétrécissements provisoires vont être installés pour tester la faisabilité du projet. Cela permettra de vérifier les solutions avant les choix définitifs et d'en tester l'usage au quotidien.

» **Syndicat forestier :** Porté par la commune en 2024, le projet de syndicat forestier est désormais effectif. Il rassemble les communes de Domgermain, Villey le Sec, Pierre la Treiche, Bouvron, Charmes la Côte, Avrainville, Laneuveville derrière Foug et Choley-Ménillot. Il permettra d'améliorer la commercialisation des bois en regroupant les produits de plusieurs communes, de mutualiser les travaux forestiers et d'instruire les demandes d'aide financière collectivement. La gestion des affouages et de la chasse resteront communales.

» **La vidéo-Protection :** Pour prévenir les incivilités et autres délinquances, quelques caméras de surveillance seront installées en 2025 à différents endroits stratégiques du village.

» **Economie d'énergie :** La commune souhaite réduire sa facture énergétique en particulier à la salle des fêtes dont la toiture et la chaudière fioul donnent des signes de faiblesse. La commune a amorcé une étude pour rénover le bâtiment et en réduire les frais de fonctionnement.

Si vous avez des propositions à faire, ou si vous avez envie de participer aux activités de la commune. Contactez-nous.



Usine de Foug: Visite du projet VULCAIN

QRcode : Vidéo reportage PAM

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

L'usine de Foug de Saint-Gobain PAM Canalisation va réduire ses émissions de CO2 de 62% dès 2025

L'usine PAM de Foug fait partie des acteurs économiques de notre territoire et occupe plus de 16 hectares du ban communal. A ce titre, Messieurs Puskarczyk et Herr, respectivement Directeur et Directeur Adjoint de l'établissement ont fait visiter aux élus locaux le projet ambitieux de décarbonation de Saint-Gobain PAM Canalisation. À travers ce chantier, l'entreprise s'inscrit dans une démarche durable qui allie performance industrielle et respect du territoire. Cette transformation se traduira concrètement pour les habitants par une diminution significative des nuisances.

Une transformation majeure pour l'usine
Le projet Vulcain consiste à remplacer le système de fusion à gaz par deux fours électriques à induction. Ce nouvel outil de production, innovant, respectueux de l'environnement devrait entrer en service à partir de septembre 2025.

Une infrastructure énergétique renforcée

Pour faire fonctionner ces nouveaux équipements, ENEDIS a renforcé l'alimentation électrique de l'usine. En novembre 2024, un puissant transformateur a été installé à Choley-Ménillot, et une nouvelle ligne électrique a été enterrée depuis le poste source le long des chemins, sous la RN4, l'Ingressin et le canal de la Marne au Rhin.

Les chemins ruraux dégradés par ces travaux et ceux de raccordement de la centrale photovoltaïque de Pagny sur Meuse font l'objet d'un protocole de remise en état sur l'année 2025.

Des bénéfices environnementaux considérables

Dès sa mise en service, Vulcain permettra de réduire les émissions de CO2 de l'usine de 62 % et les prélèvements d'eau de 80 %. Les fumées et les poussières, disparaîtront ainsi que les nuisances sonores et les envols de poussières seront réduits.

Un investissement pour le territoire

Par cet investissement, Saint-Gobain PAM Canalisation réaffirme son engagement en faveur du développement local sur le long terme.



Chantier Jeunes: Une participation utile pour le village

Photo Est Républicain

CAS : Pour cette édition 2024, les jeunes ont effectué pendant une semaine quelques petits travaux de terrassement, de peinture ainsi que divers petits travaux très utiles pour la commune.

Cette année, l'équipe était constituée de Luka, Noah, Nolan, Émilien, Laureline, Émile, Mickaël, Simon et Malone. Séparés en petits groupes, ils ont été mis à contribution pour des travaux de peinture des grilles de la mairie, pour du terrassement et la pose de dalles devant les toilettes publiques

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- » MARTIN-PASI Maëllys 27/03/2024
- » LEMELLE Cyrielle 11/06/2024
- » MARON Owen 11/07/2024
- » PECHEUR Athanase 27/09/2024
- » TERLIN Sofia 08/10/2024

Mariages :

- » BELLEMIN Wendy & BESOIN Kevin 27/07/2024
- » MANNIEZ Séverinne & BERNARD Samy 17/08/2024
- » PINNA Laura & MITTON Jérémy 28/09/2024

Décès :

- » NOEL José 23/03/2024
- » AMBROISE Michel 02/02/2024
- » REZAG Monique née IMBERT 31/03/2024
- » REZAG Jean-Claude 06/05/2024
- » LOUIS Marie-Madeleine née WEGERLÉ 21/05/2024

DÉBAT - CONCERTATION

Vous avez des choses à dire sur notre village. Ce que vous aimez. Ce que n'aimez pas. Ce que vous voudriez changer ou faire. **Rendez-vous vendredi 31 janvier à partir de 18h30 au café des 7 sources** pour un débat et des discussions ouvertes à tous.

avec les conseils de l'employé communal, Pascal Fournier. Ils ont également préparé les massifs pour les plantations d'hiver et rebouché les trous dans les chemins ruraux. Des travaux utiles pour la commune et pour les jeunes qui peuvent ainsi gagner un peu d'argent de poche. Un barbecue préparé par les membres de la CAS et quelques bénévoles a clôturé la semaine. Cet automne, les jeunes ont de nouveau été sollicités par le CAS pour faire le service à l'occasion du repas des anciens. Une prestation appréciée de tous.